

**SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE 2019 DU COMITÉ DE  
VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	30 avril 2019	<b>Heure</b>	19h00
<b>Endroit</b>	Club Social Victoria, 170, rue du Cardinal-Maurice-Roy, Québec		
<b>Rédigé par</b>	Alexandre Drouin	<b>Signature</b>	
<b>Ordre du jour</b>			
0. Mot d'ouverture			
1. Mot de bienvenue de la présidente Présentation de l'ordre du jour			
2. Présentation du mandat et du plan de travail			
3. Présentation des bilans annuels du CVI			
4. Courte période de questions			
5. Présentation sur la gestion de l'incinérateur			
6. Courte période de questions			
7. Présentation du PMO du PMGMR et de la vision 2028 de la Ville de Québec			
8. Présentation du projet de centre de biométhanisation			
9. Période générale de questions			
10. Mot de la fin et clôture de la séance			
<b>Étaient présents</b>			
<b>Membres votants</b>			
Geneviève Hamelin	Élue, district de Maizerets-Lairet		
Suzanne Verreault	Élue, district de Limoilou		
Adeline Lémeré-Lahaye	Conseil de quartier de Lairet		
Marcel Paré	Conseil de quartier de Maizerets		
Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes-Montmorency		
Paul Crête	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou		
Anne Baril	Conseil de quartier Loretteville		
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement, milieu environnemental		
Claude Labonté	Craque-Bitume, milieu environnemental		
<b>Membres sans droit de vote</b>			
Daniel Munger	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec		
Stephan Bugay	Directeur de division, gestion des matières résiduelles, Ville de Québec		
Sylvie Verreault	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec		
Roxanne St-Laurent	Prévention et contrôle environnemental, Ville de Québec		
Luce Bergeron	Coordonnatrice du PGMR Représentante CMQ		
Isabelle Goupil-Sormany	Direction de la santé publique (CIUSSS – CN)		
Mathieu Fournier	Conseiller en environnement, Ville de Québec		
Carl Desharnais	Directeur du projet du Centre de biométhanisation de l'agglom. Québec		
Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Eau et valorisation énergétique, Ville Québec		
Alexandre Drouin	Coordonnateur du Comité de vigilance de l'incinérateur		
<b>Étaient absents</b>			
Steeve Verret	Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile		
Marianne Taillefer	AmiEs de la Terre de Québec, milieu environnemental		
Daria Pereg	Direction de la santé publique (CIUSSS – CN)		

Objet COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	Date 30 avril 2019
Début de la réunion : 19h05	SUIVI
0. <b>Mot d'ouverture</b> (Daniel Leclerc) Présentation des membres du CVI	
1. <b>Mot de bienvenue de la présidente:</b> (Madame Suzanne Verreault) Après des salutations et des remerciements, madame Verreault explique les objectifs de la rencontre et rappelle la possibilité de visiter l'incinérateur. Elle précise également qu'un comité plénier spécifique au centre de biométhanisation aura lieu le 2 mai.	
<b>Présentation de l'ordre du jour (Daniel Leclerc)</b>	
2. <b>Présentation du mandat et du plan de travail</b> (Alexandre Turgeon) Monsieur Turgeon présente les origines du comité et explique les deux grands objectifs : Réduction des déchets et réduction des nuisances liées au fonctionnement. Il précise que le mandat élargi du comité depuis 2017 et rends légitime le suivi par le CVI de la gestion des matières résiduelles de façon plus large.	
3. <b>Présentation des bilans annuels du CVI :</b> (Anne Baril) Madame Baril présente le bilan de 2017 et 2018. Le mandat, le fonctionnement les principaux sujets traités ainsi que les résolutions prises sont exposés aux citoyens.	
4. <b>Courte période de questions</b> L'animateur explique les règles de fonctionnement. Il n'y a pas eu de questions lors de cette première période.	
5. <b>Présentation sur la gestion de l'incinérateur :</b> (Daniel Munger & Sylvie Verreault) Giles Dufour prend le temps de présenter les différents employés de la Ville. Daniel Munger présente les travaux d'amélioration de l'incinérateur depuis 2015 ainsi que les améliorations à venir. Sylvie Verreault explique le fonctionnement des échantillonnages aux cheminées et présente les résultats de ceux-ci.	
6. <b>Courte période de questions</b> Un citoyen interroge monsieur Munger sur la valeur énergétique de 800 000 tonnes de vapeur. Cela équivaut à 2 millions de gigajoules. Un autre citoyen s'interroge sur les nouvelles mesures en continu suite aux dépassements. Elles ont lieu depuis 2017. Sylvie Verreault précise que le mercure sera mesuré en continu suite à une demande du CVI. Le dioxine et furane ne peut pas être mesuré en continu. Il faut viser la stabilité du procédé. Elle précise également que c'est une firme indépendante qui fait les mesures. À la demande d'un citoyen, M. Munger précise que la valorisation des boues permettra à 5000 tonnes de faire de l'engrais ou du compost. Les boues sont séchées à 95%.	<b>Coordination :</b> Mettre à jour la section document d'intérêt sur le site web
7. <b>Présentation du Plan de mise en œuvre (PMO) du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) et de la vision 2028 de la Ville de Québec.</b> (Stephan Bugay & Mathieu Fournier)	

<p>Monsieur Fournier et Buguay présentent le contexte du PMGMR le fonctionnement du PMO qui vise à diminuer la quantité de matières à éliminer. Les 1140 actions du PMO visent la cohérence, l'accès au tri et la responsabilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avancement du PMO du PMGMR de la Ville de Québec</li> <li>• Vision 2028 de la Ville de Québec</li> </ul>	
<p><b>8. Présentation du projet de centre de biométhanisation</b> (Carl Desharnais)</p> <p>Monsieur Desharnais fait les explications sommaires du fonctionnement du centre de biométhanisation ainsi que l'état d'avancement de celui-ci. Plus de détails seront donnés lors du comité plénier dans les jours suivants.</p>	
<p><b>9. Période générale de questions</b></p> <p>Un citoyen s'interroge sur l'impact de l'incinération des résidus alimentaire et des boues sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre. M. Desharnais répond que les émissions seront réduites de 10 000 tonnes de CO<sub>2</sub>. Il précise que les subventions du gouvernement seront coupées si le gaz naturel est exporté à l'extérieur du Québec. Le gouvernement du Québec veut également obliger 5% de gaz renouvelables dans son réseau.</p> <p>Un autre citoyen s'interroge sur la fermeture de l'écocentre Montmorency. Pour compenser la fermeture de cet écocentre vétuste, les heures d'ouverture ont été bonifiées dans les écocentres voisins ainsi que l'ajout des écocentres mobiles. Il s'interroge également sur les odeurs émises par le centre de biométhanisation. On le rassure rapidement que tout est traité en milieu fermé et qu'aucune odeur ne s'échappe du bâtiment.</p> <p>Un citoyen s'inquiète de l'impact de 37 camions aux diesels sur la qualité de l'air (selon une étude de Roche-Électrigaz). On précise plutôt qu'il y aura 6 camions par jours de boues et 1 de résidus alimentaires. Les camions seront détournés par l'autoroute. La fermeture de la station de traitement des boues à l'incinérateur diminuera le camionnage et améliorera la combustion.</p> <p>Un citoyen propose d'augmenter les sites de compostage domestique et communautaire en périphérie. Il aimerait que l'on renouvelle la subvention au compostage domestique. La Ville continuera de bonifier l'offre de compostage communautaire en partenariat avec des organismes pour en assurer une saine gestion.</p> <p>Une citoyenne veut entendre la Ville au niveau de la consigne de verre. On répond qu'il faut analyser l'enjeu avant de se prononcer. Elle s'interroge aussi sur la contamination des matières putrescible. Une troisième collecte ne règle pas cet enjeu qui se produit à l'étape du tri par les citoyens selon Mathieu Fournier.</p> <p>Un dernier citoyen s'interroge si la possibilité de déménager l'incinérateur a été analysée en considérant les coûts à la lumière des enjeux de santé publique. Suzanne Verreault laisse le soin à Mme Goupil-Sormany de répondre aux interrogations sur les inégalités en santé. Sans diminuer les autres sources de polluants, elle précise que le transport joue un rôle important dans la qualité de l'air. Il faut d'abord s'attaquer à l'auto-solo. Environ 15 à 20% de la pollution a une source industrielle. La part industrielle spécifique de Limoilou n'est pas si grande relativement à l'ensemble des pollutions par particules fines dans l'agglomération. Un déménagement de l'incinérateur ne changerait pas à la masse globale de polluants. L'ensemble des activités de recherche peuvent être consulté sur le site de Mon Environnement, Ma Santé.</p> <p>M. Munger répond à un autre citoyen que moins il y a de déchets, moins il y aura de vapeur</p>	<p><b>Coordination :</b> S'assurer que le suivi du PMO est facilement accessible sur le site Web et à jour.</p>

<p><b>10. Mot de la fin et clôture de la séance (Madame Suzanne Verreault)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Madame Verreault remercie tous et chacun de leur présence et les invite à communiquer avec le comité ou directement avec elle s'ils ont d'autres questions.</li></ul>	
<p><b>11. Fin de la rencontre</b></p> <p>En tout, environ 64 personnes étaient présentes. On compte 19 membres du CVI assis à l'avant et sur le côté ainsi que 9 employés de la Ville et 36 citoyens dans l'assistance.</p> <p>L'ensemble des présentations sont accessibles sur le site web du CVI</p> <p>La rencontre s'est terminée aux alentours de 21h50</p>	